

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 67 (1938)

**Heft:** 12

  

**Rubrik:** Société des institutrices

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Séances gratuites de projections et films

Le chemin de fer du Lötschberg, à Berne, fait de nouveau donner gratuitement des causeries avec projections et films sur l'Oberland bernois, le Haut-Valais, les Centovalli et le Tessin, ainsi que sur la région desservie par le chemin de fer Montreux-Oberland bernois. Au besoin, il fournit, sans frais, les appareils nécessaires.

Le chemin de fer du Lötschberg prête aussi ses diapositifs aux sociétés, ainsi qu'aux instituteurs désireux de faire eux-mêmes une causerie avec projections ; il y joint des imprimés pour faciliter la préparation de la causerie.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Service de publicité du Lötschberg, Genfergasse 11, à Berne.

---

---

## SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

*Réunion mensuelle.* — A Fribourg, jeudi, 27 octobre, à 2 h., au Pensionnat Ste-Ursule.

Conférence de M. l'abbé Marmier, directeur au Séminaire.

Propositions concernant notre assemblée générale de novembre.

Répétition des chants (voir *Bulletin* du 15 septembre). Thé.

Toutes les institutrices qui s'intéressent à notre Société sont amicalement invitées à assister à cette séance.

*Le Comité*

---

---

## A propos des « remèdes secrets »

On crée toujours de nouveaux remèdes qui, administrés ouvertement ou en secret, guérissent, soi-disant, le buveur de son vice. En réalité, tous ces remèdes ne sont que de la fumisterie. Ils reposent sur de très vieilles superstitions ; leur succès est dû au désespoir auquel sont en proie les familles et surtout les femmes des buveurs. Craignant, d'une part, la brutalité du buveur et voulant cacher, d'autre part, les misères de leur famille, ces femmes ont volontiers recours à des « remèdes secrets ».

Beaucoup de ces remèdes doivent ou devraient provoquer chez le buveur des nausées et créer ainsi en lui une aversion contre *tout* usage de boissons alcooliques. On ne connaît cependant pas de cas où des remèdes secrets aient produit une guérison durable. La plupart de ces remèdes n'exercent pas même une action de ce genre, mais sont des mélanges d'herbes médicinales dont la valeur commerciale est *minime* et la valeur pratique *nulle*.

Les prix des remèdes étant en règle générale très élevés, il s'agit là d'une industrie des plus lucratives, ce qui explique pourquoi on n'a pas réussi jusqu'à présent à la faire disparaître. C'est uniquement par l'action sur le *moral* du buveur qu'on peut amener sa guérison.

*D<sup>r</sup> méd. O. KURZ.*